

RÈGLE XV.—NOMBRE DES JOUEURS

Douze joueurs de chaque côté, formeront une partie complète, et ils devront être membres réguliers du club qu'ils représentent et d'aucun autre, au moins trente jours avant le concours.

RÈGLE XVI.—CHANGER LES JOUEURS.

Aucun joueur ne sera changé quand le concours sera commencé, excepté à raison d'un accident ou d'une blessure pendant ce concours. Quand on est tombé d'accord sur un concours et que le nombre de joueurs voulu fait défaut d'un côté, le parti opposé, à son choix, peut ou limiter son propre nombre pour égaliser celui de ses adversaires, ou choisir des joueurs pour compléter leur nombre.